

CALENDRIER DE LA NOUVELLE PROCÉDURE D'ORIENTATION 2017-2018

AU CYCLE 4.2

Événement	Date/période	Remarques
Réunion d'information régionale à l'attention des enseignants titulaires d'une classe du cycle 4.2	12 octobre <i>eduPôle Walferdange</i> 17 octobre <i>Forum Geesseknäppchen</i> 19 octobre <i>eduPôle Walferdange de 14.00-16.00 h</i>	Réunion organisée par le MENJE
Réunions d'information pour les parents des élèves du cycle 4.2	A partir du 16 octobre /novembre 2017	Convocation par le titulaire de classe, participation du psychologue du CePAS
Informations sur les épreuves communes facultatives	À partir du 16 octobre 2017	Envoi par le MENJE
Congé de la Toussaint (28.10. – 05.11.2017)		
Épreuves communes facultatives	À partir du 6 novembre 2017	
Bilans intermédiaires: 4e échange individuel	Décembre 2017	
Vacances de Noël (16.12.2017 - 01.01.2018)		
Psychologues: intervention en classe	Janvier/février 2018	Interventions organisées par le CePAS Intervention du psychologue à la demande des parents
Congé de Carnaval (10.02.-18.02.2018)		
Épreuves communes	8 et 9 mars 2018	Allemand - parties 1 et 2
	12 et 13 mars 2018	Mathématiques - parties 1 et 2
	15 et 16 mars 2018	Français - parties 1 et 2
	19 mars 2018	Allemand - partie 3 (production libre)
	22 mars 2018	Français - partie 3 (production libre)
Vacances de Pâques (31.03.-15.04.2018)		
Envoi des résultats aux épreuves communes	à partir du 16 avril 2018	Envoi groupé par le MENJE par courriel
5e échange individuel	Dès réception des résultats et à partir du 16 avril 2018	En présence du psychologue du CePAS si les parents ont opté pour son intervention. Information sur les résultats des épreuves communes, les résultats aux tests réalisés par le psychologue, le cas échéant.
Demande d'allongement	Avant le 6 ^e échange individuel (le 23 avril 2018)	Deux cas de figure peuvent se présenter afin que l'élève puisse atteindre les socles définis pour la fin du cycle : <ul style="list-style-type: none"> - Les parents sollicitent un allongement de cycle. - L'équipe pédagogique décide un allongement de cycle.
Envoi des formulaires aux enseignants	à partir du 2 mai 2018	Envoi groupé par le MENJE

6^e échange individuel entre le titulaire de classe et les parents, entretien d'orientation et décision d'orientation.	À partir du 14 mai au 18 mai et du 28 mai au 1 ^{er} juin 2018	Les parents et le titulaire, ce dernier en tant que représentant de l'équipe pédagogique, ont un entretien d'orientation dans lequel ils prennent une décision d'orientation commune. Ils constatent soit un accord, soit un désaccord concernant l'orientation de l'élève. La décision est marquée moyennant un formulaire électronique et envoyée aux parents.
En cas de désaccord : saisine de la commission d'orientation	Pour le 4 juin 2018 au plus tard	En cas de désaccord, le titulaire de classe et les parents adressent conjointement au président de la commission concernée le formulaire actant le désaccord.
Congé de Pentecôte (19.05.-27.05.2018)		
Envois des convocations à la commission		Le président de la commission envoie les convocations aux membres des commissions d'orientation au plus tard 2 jours après la saisie.
Consultation des dossiers	À partir du 4 juin 2018	Les membres des commissions d'orientation consultent les dossiers dans les locaux de la direction de l'enseignement fondamental concernée. En cette période de fin d'année scolaire, le bilan de fin de cycle est ajouté au dossier, ce qui constitue une information complémentaire à l'intention des membres de la commission d'orientation. Pour les élèves dont la décision est prise dans le cadre du 6 ^e échange, le bilan de fin de cycle est distribué aux parents.
Commissions d'orientation	Du 18 juin au 29 juin 2018	La commission d'orientation évalue la situation de l'élève et prend une décision d'orientation (Estimation de 30 minutes par élève). Un secrétaire administratif fera le rapport des décisions d'orientation moyennant un formulaire type.
Après la commission d'orientation : Envoi de la décision de la commission d'orientation aux parents d'élèves		La décision de la commission d'orientation est marquée moyennant un formulaire électronique et transmise par écrit aux parents de l'élève et au titulaire de classe.
Inscription en classe de 7^e	Du 25 juin 2018 au 6 juillet 2018	Les parents transmettent une copie de la décision d'orientation au directeur du lycée concerné.
Vacances d'été (14.07.2018)		